

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département de *Catal.*

Registre *1^{er}*

N° *18*

SIGNALEMENT.

Le *M^r* *Daubon Jean*
Boulangier
nati*f* de *Drugac*
demeurant à *Drugac*
allant à *Madrid*
âgé de *19* — ans, taille d'un mètre
60 centimètres
cheveux *châtains* front *Large*
sourcils *châtains* yeux *bleus*
nez *moyen* bouche *Large*
barbe *naine* menton *ordinaire*
visage *ovale* teint *ordinaire*

SIGNES PARTICULIERS.

PIÈCES DEPOSÉES :

La Remarque

FAIT à *Avillan*, le *11 mai 1860*

Signature des Témoin :

Signature du Porteur :

Daubon

Daubon Jean

Commune de Trugnot



Arrondissement
de Mans
Canton

Monsieur le Préfet du
canton,

Signalement
du pétitionnaire

Monsieur le Préfet



Hauteur un bon
Cheveu et serré chatouillé
visage creux
yeux ronds
front large
nez large
bouche large
barbe rasée
manche ordinaire

Le Sr Dubois Jean âgé de
19 ans, habitant au lieu de
la commune de Trugnot
canton de Sablé,

à l'honneur de vous adresser
qu'il désire se rendre en Espagne
pour exercer la profession de boulanger
afin de pourvoir à la subsistance
de sa famille.

Monsieur le Maire
de la commune
de Trugnot,
ou les bons vic
et mœurs du pétitionnaire
certifier qu'il a
bien de lui obtenu
le passeport qui
reclame

Et ces fins il vous supplie
Monsieur le Préfet de l'autoriser
à recevoir un passeport pour
se rendre à chaque époque
en Espagne et ce sur constatation

de ses parents jusqu'à ce qu'il
soit appelé par la loi au recrutement

Trugnot le 25 avril
1830. le maire
Laurent

SIGNATURE

not
à l'usage
à l'usage

Nous Maire de la Commune de Dragneac Certifie
que le tuteur Du pupille ci-dessus consent à ce qu'il
lui soit délivré le passeport ci-dessus
Mauriac le 29 avril 1850

Pierre Simon tuteur

Le Maire de la Commune de Dragneac
Certifie la signature de Pierre Simon tuteur
Veuille et véritable Mauriac le 29 avril 1850

Lauren Maire



En Sous-Préfet

à Mauriac le 30 mai 1850.

Le Sous-Préfet
J. Martin

